

taire et irréductible, est inaperçu par d'autres ou subordonné à une puissance tout-à-fait secondaire; on ne s'accorde pas plus sur le nombre que sur l'importance relative des forces essentielles de l'homme. Cette divergence s'explique de la part de ceux qui n'ont pas porté dans l'étude de la psychologie la lumière supérieure qui découle de la science des lois de l'être absolu. En effet, l'observation risque de s'égarer quand elle n'a pas pour guide une notion antérieure à elle-même; le sens interne du psychologue est une faculté relative observant des phénomènes, c'est-à-dire le relatif; même en sortant de la conscience pour s'aider des faits de l'histoire, l'observateur le plus sévère peut se tromper en généralisant, parce qu'il manque du critérium ontologique; de là cette multitude de systèmes arbitraires sur l'entendement, que l'on nous a présentés tour à tour comme renfermant les lois absolues de l'esprit humain.

De même que nous avons distingué, dans la morale, la loi morale, des formules pratiques du code moral, ainsi nous distinguerons dans la psychologie, les phénomènes isolés de la conscience, des lois générales de l'être humain. Comme la seule observation fournit les préceptes relatifs de la morale, elle donne également les faits relatifs de la psychologie, mais l'induction toute seule ne peut remonter de ces faits jusqu'à la loi absolue; pour la psychologie comme pour la morale, la loi absolue ressort de l'ontologie; par l'observation on pourra s'élever jusqu'à la morale du convenable, on pourra produire une anatomie de l'ame d'une vérité assez plausible, mais la sanction de la morale, mais le principe vital de la psychologie échapperont toujours à celui qui ne les acceptera pas comme données de l'ontologie. Et si l'on nous demande de prouver l'antériorité de l'ontologie, nous la poserons en logique et en fait; la notion de l'être absolu nous est révélée avec la conscience de notre être; cette pensée j'existe, contient l'affirmation